

Nouvelles de la Maison de l'urbanisme **Famenne-Ardenne**

Lettre d'information n°64 - Mai 2022

Au sommaire

La MuFA vous invite

- Fête du Parc Naturel des deux Ourthes (tout public) 22.05
- Matinée Tourisme et aménagement du territoire (élus et agents communaux) 24.06
- Stage d'été : Les explorateurs du territoire (pour les 10-12 ans) 25.07
 Prix des MUses 2022

Les candidats 19.04

Retour sur

Stage de printemps : Les navetteurs du territoire 04.04

Information

Permis d'urbanisme nécessaire pour la création d'hébergements touristiques 21.04

La MuFA vous invite

La fête du Parc naturel des deux Ourthes

22.05.2022 - tout public



Ce 22 mai prochain, le Parc Naturel des deux Ourthes organise sa fête annuelle dans le village de Houmont (commune de Sainte-Ode), de 10 à 18h.

Dans le thème de la nature accessible, la MuFA proposera sur son stand, une animation sensorielle à partir de maquettes de villages.

Venez nous y rejoindre!

Lire plus...

Matinée Tourisme et aménagement du territoire

24.06.2022 - à destination des élus et agents communaux*

Comment concilier les évolutions du secteur touristique et les objectifs de la Wallonie en matière d'aménagement du territoire ? C'est la question à laquelle Michèle Haine et Derek Bruggeman de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) tenteront de vous apporter des réponses ce 24 juin 2022.



Au programme

- L'Ardenne, trajectoire d'un territoire mis en tourisme de 1850 à nos jours : constats et questionnements.
- Crises et changements climatiques rebattent les cartes ! Quels tourismes en Wallonie ?
- Comment concilier les évolutions du secteur touristique et les objectifs de la Wallonie en matière d'aménagement du territoire ?
- Chaque présentation sera suivie par une séance de questions/réponses et d'échange de pratique.

Inscription obligatoire pour le 22 juin via le lien suivant

Plus d'infos

- Horaire : le vendredi 24 juin 2022 de 9h à 12h30
- Modalité : en visio sur la plateforme Zoom
- P.A.F. : gratuit pour les communes membres de la MUFA*
- Renseignements : téléphone 084 45 68 60
- * Si cette thématique vous intéresse mais que vous n'êtes pas dans les conditions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Lien vers le *formulaire d'inscription*

Stage d'été Explorateurs du territoire

25.07.2022 - à destination des jeunes de 10 à 12 ans

Tu as entre 10 et 12 ans?

Tu veux partir à la découverte de ton cadre de vie et construire la maquette du village ou de la maison de tes rêves grâce à tout ce que tu auras appris! Rejoins notre stage d'été *Les explorateurs du territoire...*



L'aménagement du territoire, les paysages, le patrimoine n'auront plus de secret pour toi !

Grâce à des jeux, des bricolages, des promenades, mais aussi des excursions dans les villages, nous irons de découvertes en aventures au cœur de notre territoire.

Nous prendrons le train pour une visite insolite d'une ville.

Lien vers le *site d'inscription*

Prix les MUses.lux 2022 - les candidats

Le Prix les MUses.lux vise à récompenser les réalisations contribuant à l'attractivité et à la qualité du cadre de vie d'une ville, d'un bourg ou d'un village. Organisé par les deux Maisons de l'urbanisme de la province de Luxembourg (Famenne-Ardenne et Lorraine-Ardenne) cette deuxième édition a reçu 16 candidatures dont 14 répondaient aux critères de pré-sélection.



Les prochaines étapes

- Délibérations du jury : automne 2022
- Proclamation des résultats et exposition des projets lauréats : hiver 2022

Retour sur...

Stage de printemps Naveteurs du territoire

04.04.2022



Depuis quelques années, la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne propose le stage *Navetteurs du territoire* à des jeunes de 12 à 15 ans. En prenant le train chaque jour, ce stage permet d'approfondir des notions telles que l'architecture, le patrimoine, l'urbanisme ou encore la mulitmodalité.

Lire plus...

Information

La création d'hébergements touristiques nécessitera désormais un permis d'urbanisme



Le Gouvernement de Wallonie, sous l'impulsion du Ministre de l'Aménagement du Territoire, Willy BORSUS, a adopté en première lecture un projet d'arrêté modifiant le Code de Développement Territorial en ce qui concerne la création d'hébergements touristiques. Une fois ce texte en vigueur, il soumettra à permis d'urbanisme la création de gîtes permettant ainsi aux communes concernées de réguler un aspect important de la qualité de vie des habitants.

Lire plus...



Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne

Rue de l'Ancienne Poste 24 6900 Marloie Tél. 084/456860 info@mufa.be http://www.mufa.be

N° entreprise : 860 602 806 N° compte : BE82 7512 0485 7168

Vous recevez ce message car vous avez marqué votre interêt en communiquant vos coordonnées à la MUFA

Le 25 mai 2018, l'Europe a franchi un pas dans la protection des données personnelles.

Si nous n'avons aucune réaction de votre part, nous supposons que vous êtes encore partant pour recevoir les nouvelles de la MUFA.

En décidant de vous désinscrire ici, vous serez retiré de la liste d'envoi de la newsletter

Si vous souhaitez également être retiré du carnet d'adresse de la MUFA, merci de nous envoyer un email à l'adresse <u>info@mufa.be</u>.



© 2020 MUFA